**3- Plan de relève appliqué à la Coopérative de Travail Les Constructions Ensemble, à Québec, Qc.**

**De mars 2013 à août 2016.**

1. **Année 2013 :**
	1. Hiver 2013 : Conférence à l’Association de la Construction du Québec, par un spécialiste de la relève dans les entreprises de construction.
	2. Engagement de cette ressource pour 2 ans.
	3. Signature d’un plan de relève pour la transmission de l’entreprise coop à de plus jeunes membres.
	4. Travail sur le cédant-dernier membre-fondateur.
		1. Sécurité financière.
		2. Préparation psychologique.
		3. Travail de champs d’intérêts autres que le travail.
	5. Travail sur le-s releveur-s : 8 personnes.
		1. Diagnostic de l’entreprise.
		2. Psychologue industriel.
		3. Indentification des besoins de formation.
2. **Année 2014 :**
	1. Avril 2014 : Lac-à-L’Épaule : tous les membres et Alain Bridault, de la Coop Orion.
		1. Réponses à un questionnaire sur les valeurs et l’organisation dans la coop.
		2. Utilisation du diagnostic de l’entreprise.
		3. Analyse de la structure verticale : estimation, gérance et administration.
		4. Mise en place d’une structure horizontale pour livrer les contrats de construction.
		5. Formation par les administrateurs sur l’accréditation pour la licence à la Régie du Bâtiment.
	2. Rencontre de 3 entreprises qui ont connu une relève, un  transfert ou une continuité.
		1. 1 entrepreneur électricien.
		2. 1 métallurgiste.
		3. 1 coopérative : La Barberie.
		4. Une rencontre de ce que nous retenons utile pour notre coop.
	3. Soutien d’Emploi-Québec pour le maintien des emplois dans le Centre-Ville de Québec.
3. **Années 2015:**
	1. Février 2015 : second Lac-à-L’Épaule sur la prise en charge de la coopérative par les membres. Animateur et formateur : Alain Bridault.
	2. Réduction du temps de travail du cédant.
	3. Formation par les releveurs :
		1. Gestion des ressources humaines.
		2. Processus de décisions…
		3. Soutien du Réseau de la Coopération du Travail du Québec.
	4. Quelques lacunes à combler.
4. **Année 2016 :**
	1. Hiver 2016 : 3e Lac-à-L’Épaule.
	2. Ajustements nécessaires.
	3. Départ du fondateur en août 2016.
	4. Présence volontaire au Conseil d’administration.
5. **Résumé :**
	1. Ce processus aura pris 3.5 à 4 années.
	2. La précipitation et l’impatience est mauvaise conseillère.
	3. Ajustements nécessaires entre 2 générations.
		1. *Les boomers sont mariés à une entreprise pour la vie.*
		2. *Les X et Y sont mariés à leur qualité de vie. Comment intégrer le fait d’investir le temps nécessaire pour faire rouler une entreprise collective?*
	4. Prise de contrôle temporaire possible par 1-2 individus aux intérêts précis.
	5. Processus de relève au ralenti pendant les saisons de chantier ou quand un chaînon est faible ou quand le responsable néglige ses responsabilités.

Paul-Yvon Blanchette.